Bulletin de location

Dès le 1er juin, la location par correspondance est possible pour tous les concerts du Festival.
Toute commande de billets doit être effectuée à l'aide du bulletin de location ci-dessous et doit être réalisée au plus tard dix jours avant la date du concert choisi.

BULLETIN DE LOCATION PAR CORRESPONDANCE
à adresser à la SMES – BP 52 – 92333 Sceaux Cedex
Joindre : un chèque de règlement à l'ordre de la SMES,
une enveloppe timbrée, une photocopie du justificatif de réduction.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville .....

..... Tél. : .....

Date du concert	Série choisie	Nombre de places			Somme due